



www.habarcq.fr

La Gazette Municipale Habarcquoise

n°97
Mai
2023

Le Mot du Maire

Comme je l'avais écrit en avril, nous avons la chance d'avoir des forces vives (Docteur, pharmacienne, infirmières, enseignantes, associations...) dans notre commune.

Vous avez assuré à cette première opération du Parcours du Cœur. Vous étiez 90 participants à la randonnée organisée par Florine Bonnel et 75 participants au parcours VTT organisé par Adrien Petit : MERCI !

MERCI au Dr Boitez, à la pharmacie centrale d'Avesnes emmenée par Sylvie et Caroline, les gestes qui sauvent par Stéphanie Glorian et les pompiers sous l'œil du Lieutenant David Wailly, sans oublier les clowns de l'Espoir ainsi que vos fidèles organisateurs de l'Idéale et du Conseil.

Sincèrement heureux de la fréquentation qui récompense votre investissement.



Spécial budget

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril dernier, les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été validés à l'unanimité : Retrouver l'intégralité sur <https://www.habarcq.fr/deliberations-conseil-municipal/>

COMPTE DE GESTION 2022, COMPTE ADMINISTRATIF 2022, AFFECTATION DU RESULTAT.

Le compte administratif 2022 a été clôturé avec un excédent de 86637,12 €. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal les a approuvés à l'unanimité.

Notre échéancier du remboursement de l'emprunt reste identique aux années antérieures.

Rappel : Une commune possède 2 leviers pour financer son fonctionnement et son investissement : les prélèvements sur le foncier et l'emprunt.

BUDGET PRIMITIF 2023

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, a approuvé le budget primitif 2023.

VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.

J'ai proposé la **reconduction à l'identique du taux de 2022**. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de voter les taux suivants : taxe foncière bâtie : 32,03 % - taxe foncière non bâtie : 36,18 %.

Subventions communales 2023 aux associations

J'ai préconisé au conseil que les subventions 2023 soient reconduites à l'identique, sans subvention exceptionnelle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de reconduire les mêmes subventions que l'année précédente.

Fidèle à nos engagements, la réalisation des travaux sont délibérés en conseil municipal qu'une fois les subventions accordées, en accord avec nos possibilités financières et l'endettement de notre commune.

Infos Municipales

Cérémonie du 8 Mai :

Comme chaque année, nous vous invitons à célébrer ensemble l'armistice de la guerre 1939-1945. Nous vous donnons rendez-vous ce dimanche 8 mai à 11h30 devant la mairie. Après l'allocution du Maire, le dépôt de gerbes se fera au monument aux morts. Nous espérons vous voir nombreux à cette cérémonie, qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



Repas des aînés : le 3 juin 2023

C'est avec un grand plaisir que nous invitons toutes les personnes de 65 ans et plus au traditionnel repas des aînés, qui aura lieu le **samedi 3 juin**. Celles-ci vont recevoir une invitation, à laquelle elles devront répondre dès que possible. Ce repas dansant sera animé par **Patrick THUILLIER**. Amis ou connaissances peuvent partager ce moment avec vous, moyennant la somme de 35 €. Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble cet après-midi festif.

Concours des Maisons Fleuries

Nous proposons aux Habarcquois un concours de Maisons Fleuries. Celui-ci vient s'inscrire dans une démarche de préservation de l'environnement et participe à l'embellissement du cadre de vie et à l'image de notre commune. Ce concours gratuit est ouvert à tous sur inscription, en retournant le bulletin ci-joint en mairie ou sur l'adresse mail : mairie.habarcq@wanadoo.fr. **La date limite des inscriptions est au 16 juin.**

Pour précision, le concours concerne les aménagements visibles de la rue. Les membres du jury effectueront leur passage durant la première quinzaine de juillet (sans entrer dans les propriétés) et les résultats seront communiqués lors des festivités de la ducasse en septembre. Nombreux lots à gagner.



Travaux en cours 2023

- Les travaux de voirie à la résidence Charmille sont terminés et nous souhaitons une bonne installation aux nouveaux administrés.
- Rue d'Arras : l'engazonnement devrait sortir de terre et l'application des graviers blanc sera fait.

Dératisation Mai 2023 :

La commune offre du raticide à hauteur de 5 sachets par habitation.

Pour rendre le traitement efficace, il est **important et nécessaire** que la dératisation se fasse partout en même temps (même si vous ne pensez pas avoir de rats sur votre terrain) durant les mois de mai et octobre. Un enregistrement sera effectué pour un meilleur suivi.

Chaque habitant pourra venir retirer du raticide à l'agence postale **uniquement les mardis et samedis** de 8h à 12h. Merci de venir avec votre sac cabas.



Vie associative

Chasse aux Œufs :

Quelle joie de retrouver le sourire des enfants lors de la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'Idéale, avec la visite du lapin de Pâques pour le plus grand plaisir des petits et grands ! Merci encore aux parents et enfants pour ce moment de partage.

Castle Live festival : appel aux jeunes volontaires

Venez participer et vivre l'expérience du **2 nd festival de musique intergénérationnel** qui se tiendra le **samedi 24 juin 2022** de 18 h à minuit. Le centre du village sera privatisé pour votre confort et votre sécurité. Retrouvez tous les détails sur les réseaux sociaux **#castlelivefestival** et sur le site **www.castlelivefestival.com**.

Nous invitons également les jeunes habarcquois (de 18 ans à 25 ans) désirant être bénévoles sur le festival, à nous contacter : contact@castlelivefestival.com



Communauté de communes

14ÈME ÉDITION
RAID DINGUE DE L'ARTOIS
13 ET 14 MAI 2023 - DUISANS

"Raid adultes" 35€/pers.
Confirmé - 62 km / Découverte - 49 km
VTT, Trail, Course d'Orientation, Run&Bike...

"Raid juniors" 10€/équipe
8/12 ans - 8 km / 13/15 ans - 10 km
VTT, Trail, Course d'Orientation, Run&Bike...

INSCRIPTIONS SUR : **03 21 220 200**
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR **TRAIL@CAMPAGNESARTOIS.FR**

L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE
OBLIGATOIRE AU 1ER AVRIL 2023

OBLIGATOIRE POUR QUELS LOGEMENTS ?

- monopropriété (maisons individuelles et immeubles collectifs d'habitation en monopropriété)
- + très consommateur en énergie et/ou très émetteurs de gaz à effet de serre
- + destiné à la vente

Les 3 conditions doivent être réunies !

POURQUOI ?

- Inciter l'acquéreur à réaliser des travaux d'économie d'énergie
- L'informer sur les travaux visant à améliorer la performance du logement et les aides possibles
- Lui permettre de construire un programme global d'acquisition-rénovation du bien

QUAND ?

- A réaliser avant toute proposition de vente du bien
- A présenter dès la première visite

A l'initiative et aux frais du propriétaire

QUE CONTIENT UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE RÉGLEMENTAIRE* ?

- Un état des lieux détaillé général du logement et sa performance énergétique et environnementale
- Une estimation du montant des travaux et l'indication sur les aides financières mobilisables
- Des scénarios de travaux pour améliorer la performance énergétique et environnementale
- L'impact théorique des travaux proposés sur la facture énergétique

*liste non exhaustive

VALABLE 5 ANS!

L'audit énergétique prochainement obligatoire

- pour les logements classés E au 1er janvier 2025
- pour les logements classés D au 1er janvier 2034

Horaires des messes du mois de Mai 2022

Jeu	4 mai	18h00	Étrun	Samedi	20 mai	18h30	Agnez-les-Duisans
Samedi	6 mai	18h30	Duisans	Dimanche	21 mai	11h00	Maroeuil
Dimanche	7 mai	11h00	Maroeuil	Jeu	25 mai	18h00	Écoivres
Mardi	9 mai	18h00	Montenescourt	Samedi	27 mai	18h30	Mont-Saint-Éloi
Dimanche	14 mai	11h00	Maroeuil	Dimanche	28 mai	11h00	Maroeuil
Jeu	18 mai	11h00	Neuville-Saint-Vaast				Pentecôte
			Ascension	Mercredi	31 mai	18h00	Écurie



Église ouverte :

L'église Saint Martin sera à nouveau ouverte du 5 mai au 30 septembre, le jeudi et le vendredi de 9h - 17h et samedi matin de 9h - 12h

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2023 BULLETIN D'INSCRIPTION

A déposer en mairie
ou à envoyer sur l'adresse mairie.habarcq@wanadoo.fr

Nom, Prénom

Domiciliés

Téléphone : Mail :

Déclare m'inscrire pour le concours des Maisons Fleuries 2023 (aménagement visible de la rue).

Les participants acceptent sans contrepartie que des photos de leur jardins et/ou façade soient réalisées par les membres du jury et autorisent la publication de celles-ci.

Fait à Habarcq, le

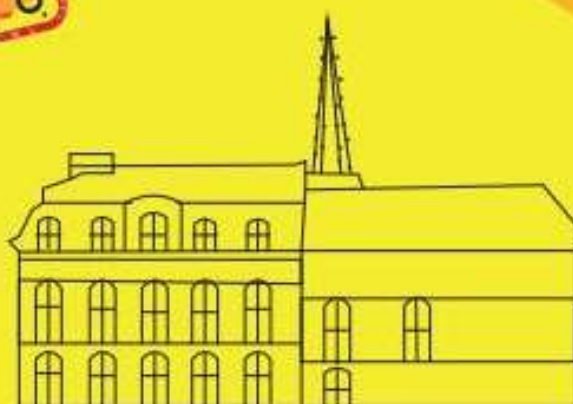
Le règlement du concours est disponible en mairie, sur demande



24 JUIN 2023
Habarcq

CASTLELIVE FESTIVAL

VENTE EN LIGNE SUR
CASTLELIVEFESTIVAL.COM



Lexa large
Kyodaï
Attempt Band
Lena Deluxe
Les Gordon

SCAN ME



www.castlelivefestival.fr

Stand boisson & food truck - parking sécurisé - service de sécurité

flunch

pulpimo

GOSSET

Deffaraines

MANUTENTION

PROJEKT

L'hotellier



GARAGE
LEGOFF HABARCQ

L'hotellier